



Mastérisation :

« Une parodie de concertation pour tenter de justifier de très mauvaises propositions »

Mobilisons-nous le 15 décembre !

« Une parodie de concertation pour tenter de justifier de très mauvaises propositions » : c'est le titre du communiqué de presse de la Conférence des Directeurs d'IUFM (CDIUFM) suite à la présentation, vendredi 13 novembre 2009, des propositions de Chatel et Péresse pour la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

La CGT-Educ'action partage la « consternation » de la CDIUFM, qui parle d'une « concertation alibi », d'une « vision simpliste de l'insertion professionnelle », d'une « méconnaissance de la réalité des projets professionnels des étudiants », de « masters inadaptés à la réalité du métier » et s'inquiète au bout du compte de « la fin programmée de la formation professionnelle des enseignants ».

Forme et contenu des concours

► Les 2 épreuves d'admissibilité vont s'appuyer sur des masters généralistes (pas d'évaluation didactique ou pédagogique). Pour les PE : une épreuve de français/culture humaniste et une de mathématiques/sciences. Les programmes scolaires constituent l'univers de référence des savoirs évalués.

► Les 2 épreuves d'admission vérifieront « l'aptitude à enseigner et la capacité à conceptualiser son enseignement ou sa mission éducative » (connaissances des publics, des degrés d'enseignement, des 2 curriculums de formation...). La 1ère sera une leçon, la 2e l'analyse d'un dossier dans un champ disciplinaire et comportant des documents (écrits, sonores, iconographiques...). Sera aussi abordée la compétence « agir en fonctionnaire de l'Etat... ».

Calendrier des épreuves

Les épreuves auront lieu en M2 : les étudiants qui le souhaitent pourront présenter les concours du 1er et 2d degrés la même année.

CRPE : admissibilité septembre. Résultats novembre. Admission : mai-juin.

CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP, CPE : écrits dès décembre. Résultats mi-janvier. Admission mai-juin.

Agrégation : écrits en avril. Oraux en juin-juillet.

Contenu des masters

Les concours n'étant pas les seuls débouchés professionnels des masters, ces derniers ne seront pas construits en fonction des épreuves de concours. Aux côtés des masters disciplinaires (concours du 2d degré) va émerger une offre de masters s'appuyant sur plusieurs disciplines poursuivant une finalité professionnelle large, dont celle de répondre aux besoins de recrutement de PE polyvalents et de PLP bivalents.

Organisation des stages

Les stages, effectués en milieu scolaire, ne sont pas une condition pour se présenter à une épreuve. Le recteur est responsable, en liaison avec les établissements, de la répartition de l'offre de stages et de son adéquation avec les cursus des masters.

- Stages préparatoires d'observation et de pratique accompagnée (108 heures) : offerts aux étudiants de M1 ou en début de M2 par groupes de 2 à 3 personnes par classe, proposés à différents moments de l'année et compatibles avec les cursus de M1.

- Stages en responsabilité (108 heures) : les étudiants préparant le concours vont devenir des vacataires, affectés en fonction -essentiellement des besoins de remplacement ! Nous dénonçons cette circulaire qui crée plus d'illusions (34,30 €/heure...) que de démocratisation des recrutements.

Formation des professeurs stagiaires

Les lauréats des concours sont professeurs stagiaires et ont la responsabilité d'une ou plusieurs classes. Un tiers de l'année scolaire est consacré à la formation professionnelle. Un cadrage national de leur formation sera élaboré.

La CGT-Educ'action gagne des élus dans les IUFM...

Ainsi à Aix-Marseille, la CGT-Educ'action obtient 2 élus au conseil pédagogique et de la vie étudiante et 1 élu au conseil d'école avec dans les deux cas plus de 30% des voix !

Dans l'académie de Créteil, avec 12,5%, la CGT-Educ'action obtient 1 élu et progresse chez les PLP (89 % des voix) et les PE (13,5 % des voix chez les PE du 93, à Livry-Gargan).

La CGT-Educ'action soutient la pétition de l'IUFM de Livry-Gargan exigeant l'abrogation des décrets !

La CGT-Educ'action revendique un recrutement au niveau licence avec une formation de 2 ans sous statut de fonctionnaire stagiaire et délivrance du master à son issue. Il s'agit en fait d'une « masterisation de la formation » et non pas de la « masterisation du recrutement ».

La CGT-Educ'action appelle à participer à la journée d'action du 15 décembre 2009.



A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Grade ou corps Discipline

Etablissement

Code postal Commune

Tél E-mail

CGT-Educ' Action Créteil

Bourse du travail 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis

01 55 84 41 06

cgteduc.creteil@wanadoo.fr

CGT-Educ'action Créteil

<http://www.cgteduccreteil.org/>

9 rue Génin 93200 Saint-Denis

cgteduc.creteil@wanadoo.fr

01 55 84 41 06